



Brèves

Vie associative RECORD BATTU POUR LE TÉLÉTHON 2024 ! Cette année encore, les contevillais se sont mobilisés pour lutter contre les maladies génétiques en battant le record de l'an passé de plus de 1000 € !



Vous ne trouverez jamais une chaise vide au repas du Téléthon organisé par le comité des fêtes. Chaque année assurément, cet événement chaleureux fait le plein de participants et le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils sont très généreux. Pour l'édition 2024, 3415 € (contre 2336 € en 2023) ont en effet été récoltés et reversés à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Bravo aux organisateurs qui, à peine remis de cette belle soirée, ont enchaîné le lendemain avec le spectacle de Noël toujours aussi réjouissant pour les petits contevillais.

A noter également cette année une belle initiative de l'ADAC et du Potager de Conteville avec une vente de soupe au profit du Téléthon qui a permis de récolter 162 €.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre, de nombreux contevillais se sont retrouvés autour du monument aux morts pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur. Cette commémoration a également été l'occasion de remettre à Denis Gilles l'insigne de porte-drapeau, rôle qu'il remplit au sein de l'association des anciens combattants depuis plus de 3 ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Alors que le cessez-le-feu rentre en vigueur le 11 novembre 1918 à 11h, le dernier jour de guerre fait près de 11 000 tués, blessés ou disparus. Des soldats qui perdent la vie lors d'actions militaires décidées par des généraux pourtant informés de la signature de l'armistice.

LE REPAS DES ANCIENS

Le 13 octobre dernier, à l'occasion du repas des anciens confié aux bons soins d'Honfleur Traiteur, une soixantaine de contevillais se sont retrouvés autour des doyens du jour, Mme Michèle Lemoine et M. Roger Delalonde, respectivement 85 et 92 printemps.



NAISSANCES

- **Septembre** : Lise, Lou et Léane LEFEBVRE
- **Novembre** : Djena CORDONNIER
- **Décembre** : Naël AUDES
- **Janvier** : Jules LANGLAIS

DÉCÈS

- **Juillet** : Tobias LE GUEN
- **Novembre** : Philippe HALGAND
- **Novembre** : Jacques CATHERINE
- **Décembre** : Tom LESSARD
- **Janvier** : Joël ROUSSEL

MARIAGES

- **Octobre** : Jérôme ALBERTIN et Julie JANVIER
- **Décembre** : Jean-Jacques DUVIL et Nadia DEBARD

Renseignements : 02 32 57 60 12
mairie.conteville@wanadoo.fr
Le secrétariat est ouvert
Lundi, mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi : de 9h à 12h
Permanence des élus : mardi de 17h30 à 18h30

Etat civil

Carnet rose LOU, LISE ET LÉANE, DE JOLIES TRIPLÉES CONTEVILLAISES



Des 16 naissances que compte notre village en 2024, il y en a 3 qui sortent du lot, et c'est le moins que l'on puisse dire. En effet, Lou, Lise et Léane sont de jolies triplées qui font désormais la joie de leurs parents Mégane et Stanislas, mais aussi celle d'Anaé, leur fille de 4 ans qui souhaitait juste une petite sœur pour jouer ! Si la naissance de triplés est rare, celle de Lou, Lise et Léane, respectivement 2,150 kg, 2,140 kg et 2,080 kg à la naissance, est exceptionnelle. Ce sont en effet des triplées monozygotes, donc parfaitement identiques et ce cas de figure n'a lieu que sur une naissance de triplés sur 160 000. Quoiqu'il en soit, ça ne change rien aux 150 couches à changer par semaine ni aux 21 biberons par jour. Mais Mégane leur maman, qui a dû prendre un congé parental, gère la situation d'une main de maître, grâce à une organisation sans faille. Félicitations aux heureux parents et bonne continuation à cette charmante famille.

Mairie

Salle Rever UN MÊME TARIF POUR TOUS !



En raison du coût grandissant des frais de fonctionnement (électricité, charges générales, travaux divers...), la municipalité a décidé d'augmenter le tarif de location de la salle Rever de 50 € pour les particuliers. Petit changement, en raison du nombre important de locations en prête-noms, le tarif est désormais le même pour les habitants de la commune et les hors commune. En effet, louer la salle en son nom pour quelqu'un d'autre est une pratique non seulement interdite mais qui engage la responsabilité du signataire.

Tarif pour les particuliers : 400 € (Arrhes à la réservation : 200 € / Caution : 600 €)
Tarif pour les entreprises : 600 € (Arrhes à la réservation : 300 € / Caution : 600 €)

CONTEVILLE

info

conteville.fr



CONTEVILLE SUR ILLIWAP
Téléchargez **Illiwap** sur votre mobile et restez connectés en temps réel à toute l'actualité de Conteville !

CONTEVILLE SUR INSTAGRAM
Concerts, animations, foires à tout, retrouvez tous les événements de la commune sur le compte **conteville27** !

Avec plusieurs mois de retard, nos parlementaires ont fini par voter un budget sans pour autant être vraiment d'accord sur le fond. Si nous sommes enfin sortis de l'impasse, cette situation inédite a mis le pays dans l'incertitude et l'instabilité financière.

Pour nous, communes qui devons voter notre budget en avril, cela se traduit par une baisse des dotations et donc des investissements alors même que les collectivités se doivent d'être au cœur du dynamisme économique.

2025 verra tout de même l'aménagement du stade se finaliser et si le brouillard se dissipe, des travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux.

Bien à vous, l'équipe municipale

Le mot de l'équipe

Périscolaire LES TARIFS DE LA CANTINE ÉVOLUENT

La société La Normandie a augmenté le tarif du repas de 0,72 €. La municipalité, qui ne peut supporter seule la charge de cette dépense supplémentaire, a donc décidé de facturer 0,20 € aux familles, portant ainsi le tarif du repas à 4,10 €.

Le nouveau bureau de l'APE

L'APE a élu un nouveau bureau. C'est désormais François LAUGERE (Président), Gaëtan PETIT (Vice-Présidente), Jérôme DESCHAMPS (Trésorier), Jessy NOELI (Secrétaire) et Émilie FLEURIAL (Secrétaire adjointe) qui concoctent les animations au profit des projets et sorties pédagogiques.

Si vous le souhaitez, vous pouvez soutenir l'APE en adhérant à l'association. [Infos sur conteville.fr](http://conteville.fr)

Jusqu'au jeudi 13 mars Pré-inscription scolaire en mairie

Pour les nouveaux élèves de la PS au CE1. Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccination.

Judis 13 et 20 mars de 9h à 10h ou de 15h30 à 16h30 Inscription scolaire à l'école, bureau de Mme Tarris

Faire au préalable l'inscription administrative en mairie.

Jeu 1^{er} mai à 16h Concert de JP Harmonie à l'église de Conteville

Entrée libre.

Dimanche 11 mai de 8h à 18h, au Clos Rever Foire à tout de l'AFR

Restauration sur place. 3 € / mètre. Inscriptions : 02 32 57 67 67

Vendredi 16 mai de 18h à 22h au Clos Rever Jeu de piste sur le thème de la Brigade Piron

Dans le cadre de Pierres en Lumières. Restauration sur place.

Vendredi 23 mai à 17h, au Clos Rever Fête de l'école

Kermesse, spectacle et petite restauration.

Dimanche 15 juin de 8h à 18h, au Clos Rever Foire à tout du Comité des Fêtes

Restauration sur place. 3 € / mètre. Inscriptions : 06 67 02 31 79 / 02 32 57 66 51.



Rédacteur en chef :
Martine Lecerf
Rédaction, photos et mise en pages :
Commission communication
Impression :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67 - creanotabene.fr
En couverture :
Le sentier du Vieux pressoir

Agenda



Votre journal

Aménagement du stade ENCORE UN PEU DE PATIENCE !

L'aménagement du stade est en bonne voie. D'ores et déjà, le plateau multisports, les agrès du parcours sportif, la piste de VTT, la table de ping-pong et les vergers sont en place. Reste encore quelques finitions pour en profiter pleinement !



Les premiers coups de pelle ont été donnés en octobre pour la partie terrassement, chemins et plateforme, permettant l'installation des équipements en décembre. En parallèle, le deuxième verger, composé de 16 pommiers Rever, a été planté.

Si les pluies abondantes de ces derniers mois n'ont pas encore permis de faire les marquages de jeu sur le plateau multisports, nul doute que tout sera en ordre au printemps.

En attendant, afin d'assécher le terrain, trois saules pleureurs seront plantés étant donné qu'un saule adulte consomme jusqu'à 400 litres d'eau par jour. Puis, aux beaux jours, le terrain sera nivelé et engazonné.

Concernant l'arboretum, le choix des essences est en cours pour une plantation prévue début 2026 au plus tard.

Randonnée pédagogique LE SENTIER DU VIEUX PRESSOIR

La CCPHB a mis en place à Conteville un circuit ludique et pédagogique reliant les points de vue les plus remarquables du village : forêt, bocage, panorama sur l'estuaire, vieux pressoir... le tout ponctué de panneaux ludiques et explicatifs. Au départ du camping, ce sont donc 4,6 km de randonnée facile avec 128 m de dénivellation positif qui vous attendent pour 1h30 de rando.

[Fiche circuit sur conteville.fr](http://conteville.fr) ou ot-honfleur.fr



Sécurité ÉLAGUEZ VOS ARBRES !

Cet hiver, le vent ne nous a pas épargnés à l'image de la tempête Darragh qui a sévi le 7 décembre dernier.

Les vents ont été violents avec des rafales enregistrées à près de 160 km/h sur les côtes normandes, couchant ici et là des centaines d'arbres sur la voirie ou les habitations. Et c'est ce qui est arrivé à une famille contevillaise. En effet, un arbre s'est abattu sur un véhicule et leur maison sans manquer de transpercer la toiture. Idem, sur la route de la Garderie et la route du Bénel, où des arbres sont tombés sur la chaussée. Afin d'éviter ce genre de désagréments, qui cette fois heureusement n'ont pas fait de blessé, nous vous incitons vivement à élaguer vos arbres régulièrement, surtout s'ils sont situés à proximité d'une habitation ou de la voirie. Ainsi, votre sécurité et votre responsabilité seront préservées tout comme les réseaux de communication aériens si sensibles aux chutes d'arbres.



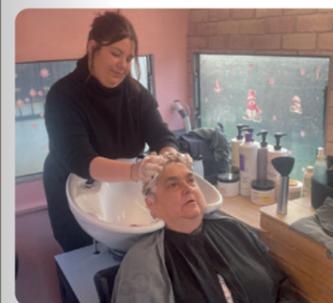
Urbanisme LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EST ADOPTÉ

En 2019, la CCPHB a lancé l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) pour remplacer tous les documents d'urbanisme existants du territoire. Après 5 ans de travail, près de 150 réunions (dont 4 avec la population) et une enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été adopté en décembre 2024 et s'applique désormais sur Conteville.

Ce PLUI s'appuie sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) adopté en 2020 et lui-même dépendant des lois Littoral, Alur ou encore NOTRe. Le PLUI a également dû répondre à la question fondamentale : Comment assurer un équilibre entre le développement économique et l'habitat tout en respectant la dimension écologique ?

Au regard de l'approbation très récente des nouvelles règles d'urbanisme sur le territoire, si vous avez une question ou besoin d'un conseil pour un projet nous vous invitons à consulter le PLUI en ligne sur conteville.fr ou à vous rapprocher du service urbanisme de la communauté de communes (CCPHB), 33 cours des fossés à Honfleur. Accueil sur rendez vous : Lundi, mardi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h urbanisme@ccphb.fr 02 31 14 29 35

Vie commerçante UNE COIFFEUSE À CONTEVILLE



Du haut de ses 22 ans, Laura Lepenant n'a pas hésité à se lancer dans la belle aventure de l'entrepreneuriat. Après une expérience en salon, elle a donc décidé de monter le sien en mode itinérant.

Ainsi, c'est une jolie petite caravane parfaitement équipée qui sillonne les routes de la région et qui s'arrête à Conteville tous les mercredis dès 9h.

Le salon de Laura vous accueille avec ou sans rendez-vous pour une coupe, une couleur, des mèches, une permanente, un brushing ou un chignon, la spécialité de Laura.

Rendez-vous et infos : 06 58 42 88 26

Vie commerçante LE POTAGER DE CONTEVILLE



Depuis le printemps dernier, une jeune maraîchère s'est installée au Lieu-dit Le Sarrazin à Conteville. Depuis, son potager s'est agrandi en passant de 200 m² à plus de 1000 m² grâce à l'installation d'une serre de 868 m². Lætitia y cultive une grande variété de fruits, légumes et aromates bio qu'elle propose à la vente de mai à décembre chaque samedi de 9h à 12h rue des écoliers devant l'atelier municipal.

Vous pouvez également contacter Lætitia par mail ou via message privé sur Facebook afin de connaître les produits disponibles et passer commande.



Renseignements : 06 16 91 00 01 lepotagerdeconteville@gmail.com

[lepotagerdeconteville27](https://www.facebook.com/lepotagerdeconteville27)

Dossier

Les objectifs du PLUI

Le PLUI a été conçu afin de répondre au mieux à l'accession au logement qui fait largement défaut sur le territoire intercommunal et bride de ce fait le développement économique. En revanche, ces réponses doivent s'accorder avec les enjeux de la transition écologique. Sur le territoire intercommunal, mais malheureusement pas sur Conteville, 50 hectares ont donc été identifiés dans le respect des valeurs écologiques et seront dédiés au développement résidentiel pour une prévision très ambitieuse de 3000 logements sur les 10 prochaines années. Le PLUI prévoit par ailleurs une trentaine d'hectares de zone économique, toujours avec le souci de ne pas modifier l'équilibre environnemental du territoire. Dans ce sens, 1500 km de haies, 1800 mares et 1500 bâtis remarquables sont désormais protégés.



Vos droits à construire ont évolué

Au-delà d'opérer un diagnostic du territoire afin d'anticiper au mieux ses évolutions et de penser le projet politique d'aménagement sur les 10 à 15 prochaines années, le PLUI a aussi pour objectif d'encadrer la propriété privée et la constructibilité.

Le PLUI se doit donc d'assurer l'insertion paysagère des constructions dans leur environnement, afin de maintenir la cohérence et l'identité du territoire. Ainsi, il définit les zones inconstructibles et les zones constructibles (Plan de Zonage), et fixe des règles dans chacune de ces zones (Règlement) : type de constructions acceptées, règles d'implantation et de hauteur, prescriptions sur les aspects extérieurs. Ainsi vos droits à construire ont évolué depuis l'adoption du PLUI.

Point d'apports volontaires LE CONTAINER BIODÉCHETS EST OPÉRATIONNEL

Avec près de 6 mois de retard, le tri des biodéchets est désormais possible au point d'apport volontaire. Vous pouvez donc dès à présent récupérer en mairie le bioseau et les sacs kraft pour y mettre vos restes alimentaires à déposer ensuite dans la colonne dédiée ou dans votre composteur (qui reste la meilleure solution). L'objectif est de réduire le volume d'ordures ménagères qui, à terme, seront soumises à tarification... Autant prendre de bonnes habitudes !



RÉ-OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE D'HONFLEUR LE 1^{ER} MARS

Le chantier de la déchetterie d'Honfleur se termine. L'agencement a été repensé pour faciliter l'accueil des véhicules et la manœuvre des remorques avec une plateforme de 3600 m² contre 1300 m² auparavant. Le site sera également plus complet avec 12 zones de dépôt et une zone de dons "ressourcerie".



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS 02 32 56 62 56

La communauté de communes ramasse vos déchets encombrants le 3^{ème} jeudi de chaque mois. Si vous êtes intéressés, vous devez téléphoner au minimum 48h avant le ramassage et sortir vos encombrants la veille au soir. Dates des collectes pour 2025 :

- Jeudi 20 février
- Jeudi 20 mars
- Jeudi 17 avril
- Jeudi 15 mai
- Jeudi 19 juin
- Jeudi 17 juillet
- Jeudi 21 août
- Jeudi 18 septembre
- Jeudi 16 octobre
- Jeudi 20 novembre
- Jeudi 18 décembre